

HIN
31 108
E34
V. 108
1922

PRÉFACE

L'ÉMIGRATION DES NÔTRES

DANS un discours qu'il fit à Montréal, le 16 novembre 1922, au club Kiwanis, M. Stuart, ministre de l'Intérieur et de l'Immigration à Ottawa, fit les déclarations suivantes: « La première question qu'il faut résoudre est celle-ci: comment se fait-il qu'il y ait tant de Canadiens aux États-Unis? C'est une des choses que je veux savoir d'abord: pourquoi des gens, nés et élevés au Canada, préfèrent-ils quitter leur pays et traverser la frontière? Cultivateur, je veux savoir comment il se fait qu'il y ait au Canada, particulièrement au Nouveau-Brunswick et même dans cette vieille province de Québec et dans l'Ontario, des fermes délaissées, ou, selon l'expression du premier ministre du Nouveau-Brunswick, des fermes désertées. Je veux savoir pourquoi ces gens nous quittent, avant de dépenser des sommes d'argent considérables pour augmenter notre population. »

Toute la presse de notre province a souligné la justesse de ces paroles de bon sens. Depuis vingt ans, le gouvernement canadien a fait venir d'Europe un million et demi d'étrangers. Or, on constate aujourd'hui que le taux d'augmentation de notre population ne dépasse guère celui de son accroissement naturel. Il y a donc autant de personnes qui quittent le Canada qu'il y a d'immigrants qui y viennent. En 1921, pour 90,000 immigrants que nous reçûmes, plus de cent mille personnes laissèrent le Canada pour s'établir aux États-Unis.

Dans la province de Québec, le mal est ancien. Entre 1865 et 1890, on calcule que 400,000 Canadiens français traversèrent la frontière. Ce mouvement ne s'est guère ralenti. En 1910, alors que la prospérité dont jouissait notre province semblait avoir arrêté l'exode des nôtres, M. René Dupont fit une enquête qui eut du retentissement. Il écrivit aux curés de 695 paroisses de notre province et obtint 603 réponses. Il apprit ainsi que, en 1909, au moins 19,093 personnes avaient quitté leur foyer. Sur ce nombre, 13,331 étaient sortis de la province et 10,051 avaient pris le chemin des États-Unis. Il y a quelques mois, un journal franco-américain, le *Messenger de Lewiston*, affirmait que, pendant les mois de juillet, août et septembre 1922, 5,000 familles, soit environ 25,000 personnes, sont parties de chez nous pour les États-Unis. On nous a signalé une paroisse du comté de Richelieu d'où 126 personnes sont parties en quelques semaines pour la Nouvelle-Angleterre, et une paroisse du Nord où sept familles mirent leurs meubles à l'encan dans la même semaine. Les agents américains du bureau de l'émigration à Montréal ont prétendu que, certains jours, ils devaient délivrer des permis à plus de cent Canadiens français qui s'en allaient s'établir aux États-Unis.

Voilà le fait. Quelle en est la cause, quel remède y apporter?

Nous ne sommes pas de ceux qui ont une réponse simpliste pour cette question complexe. Les raisons qui décidaient les anciens à s'exiler ne sont plus toujours celles qui poussent nos contemporains vers les États-Unis. Une situation économique trop inférieure détermina les grandes migrations des nôtres au dix-neuvième siècle. Entre 1850 et 1900, nos Canadiens portaient les larmes aux yeux, pressés par la nécessité. Le pays ne pouvait pas leur fournir chaque jour l'écu dont ils avaient besoin pour

faire vivre leur famille; par contre, aux États-Unis, le père et les enfants étaient sûrs de gagner ensemble quatre, six, huit, peut-être dix dollars par jour. On partait avec l'espoir de revenir: plusieurs revinrent, en effet, s'établir sur des terres plus avantageuses, mais la plupart restèrent.

Aujourd'hui, la nécessité n'est plus le seul motif de l'émigration. Les causes sont plus nombreuses, plus compliquées, plus profondes aussi. D'abord, chez nous comme dans tous les pays, il y a des gens sans racines, tempéraments aventureux, sorte d'herbes folles qui ne tiennent à rien, qui vont et viennent selon le vent. Nous en avons probablement plus que notre part. Souvent ils goûtèrent à la vie américaine dès leur bas âge et ne purent l'oublier quand leurs parents les ramenèrent au Canada. Ils retournèrent aux États, en revinrent pour y retourner, entraînant avec eux des parents et des amis. Rien ne peut désormais fixer en place ces déracinés.

D'autres vont ou viennent, selon qu'il y a plus d'ouvrage et d'avantages dans un pays que dans l'autre. Toutes leurs économies passent à déménager. Des ouvriers de ville, surtout des journaliers de village, constituent cette nombreuse catégorie. Les salaires exorbitants que l'on offrait, l'été dernier, aux ouvriers en construction attirèrent ainsi jusqu'à Chicago bon nombre de Canadiens français.

Il y a, en outre, une loi d'ethnographie que nous ne devons pas oublier et qui explique déjà bien des départs. C'est que les migrations des peuples se font de l'est à l'ouest et du nord au sud. Les populations du nord, plus fortes et austères, sont attirées vers le sud où la vie est plus facile, où leur triomphe est assuré. C'est ainsi que les pays du Septentrion, normalement plus froids et moins productifs que ceux du midi, sont aussi moins peuplés. Les hommes, comme les plantes, cherchent le soleil. Déjà nos riches vont, de plus en plus nombreux, passer les mois d'hiver

en Floride, au Colorado, en Californie; le peuple partage ce désir du sud, où la terre est mieux travaillée, la végétation plus luxuriante, où la belle saison commence plus tôt et finit plus tard. Nos hommes d'État feraient bien de se rappeler ces lois rigides quand ils tracent les cadres de notre future nation, quand ils prononcent que le vingtième siècle sera le siècle du Canada.

Une des causes principales de la migration des nôtres est à la fois d'ordre économique et moral. On part parce que l'agriculture, telle qu'on la pratique, n'est ni payante ni attrayante. Parfois les terres sont hypothéquées; on a ces habitudes de vie et de dépense qui conduisent un cultivateur à la ruine. Ces gens désertent la terre pour la ville; ils vont aux États-Unis parce qu'ils espèrent y trouver plus d'aise et plus d'argent. Cette classe d'émigrants semble se recruter surtout dans les vieux comtés du sud, parmi les cultivateurs qui n'ont le courage, ni d'améliorer leurs méthodes de culture, ni de s'en aller sur des terres nouvelles.

Enfin il y a, aujourd'hui comme au dix-neuvième siècle, une population forte, mais pauvre, qui voudrait bien rester dans son pays et cultiver la terre, mais qui ne trouve plus sa subsistance dans les bouts de rangs où le sort l'a placée. Les hommes ne reculent devant aucun travail, les femmes sont courageuses, les enfants sont nombreux. Au lieu d'éparpiller leur famille, les parents décident de s'en aller ailleurs. Ils vont aux États-Unis parce que tout le monde en parle et que le courant est de ce côté.

D'autres, plus à l'aise, continueraient à cultiver s'ils pouvaient établir leurs fils autour d'eux. Mais les vieilles terres coûtent trop cher et les terres neuves sont trop pénibles à mettre en culture, trop difficiles d'accès, trop éloignées des marchés. Ils vendent leur ferme et partent pour quelque ville américaine, où les attirent des parents et des amis.

Voilà des éléments précieux qu'il faut à tout prix retenir chez nous. Si ces gens gagnent le sud plutôt que le nord et les régions nouvelles, c'est que tout pousse vers la frontière. Dix trains par jour y conduisent, le courant est établi, le soleil y attire, la réclame y entraîne, la renommée colossale de nos voisins fascine les imaginations. Les régions de colonisation apparaissent, elles, dans un lointain de misère, figées dans leurs glaces et leurs sombres forêts. A l'heure actuelle la tâche la plus pressante, comme la plus abordable, semble donc de modifier cet état de choses et cet état d'esprit, d'entraîner du bon côté ceux qui oscillent entre le nord et le sud, de leur adoucir l'établissement en pays nouveau, de leur assurer un marché pour leur bois et leurs grains. Les gouvernements provinciaux sont déjà à l'œuvre. Ils ne rendront pas le nord aussi attrayant que le sud, mais ils peuvent épargner aux colons la misère noire. On souhaite beaucoup, parmi les spécialistes, l'institution d'un crédit du colon. Un journalier, un cultivateur pauvre, épuisent leurs ressources pour se rendre sur leurs lots. Il ne faut pas les abandonner à ce moment-là, sans moyens de faire le défrichement qu'on attend d'eux. On pourrait aussi, semble-t-il, organiser davantage la coopération du défricheur et de l'agriculteur. A quarante ou cinquante ans, un homme habitué à la culture progressive ne quitte pas le siège du semoir ou de la moissonneuse pour prendre la hache et s'attaquer à la forêt. Il paierait bon prix des lots à demi défrichés; il n'accepterait pas pour rien une terre en bois debout. D'autre part un bon bûcheron ne fait pas toujours un bon cultivateur. Il y a donc tout intérêt à favoriser l'entente de ces deux hommes, en publiant largement des listes de lots arables mis en vente par les défricheurs.

Dans cette entreprise de colonisation, le gouvernement fédéral se cantonne volontiers dans son rôle, qui est de faire

venir des colons, laissant aux provinces de les utiliser. On sait ce que cette politique a produit: les colons ont surtout colonisé les villes, puis les États-Unis. Cela est particulièrement vrai des émigrés venus des Iles-Britanniques. Le bon sens suggèrera sans doute au gouvernement actuel qu'il doit surveiller ce que deviennent les immigrants. Dans notre province, en particulier, une collaboration intime entre les deux gouvernements s'impose. Nos colons, à nous, sont déjà rendus au pays, mais il faut les distribuer dans les régions nouvelles, transporter les familles, le mobilier, les instruments de travail, organiser des excursions, faire connaître où l'on doit aller, comment y aller, quand s'y rendre.

Le grand rôle du gouvernement fédéral, dans notre province, semble être présentement de faire l'éducation de notre peuple. Les moyens de propagande dont il se sert à l'étranger trouveraient leur emploi chez nous aussi. Il faut dire aux Canadiens que leur devoir et leur intérêt sont de rester chez nous, qu'on se doit à son pays, qu'il n'est pas indifférent d'être en-deçà ou au-delà de la frontière. Quand le gouvernement du Canada s'est-il préoccupé de dégager et de développer le patriotisme canadien? Nos hommes d'État ne s'entendent même pas sur l'essence de notre patriotisme. En fait, il n'y a au Canada qu'un patriotisme de race, aucune attache au territoire, surtout chez les Canadiens anglais. Ceux-ci ont bien plus d'inclination pour les Anglais d'Angleterre ou d'Australie, même pour les Américains, que pour les Canadiens d'origine française. On reproche aux Canadiens français d'être nationalistes et provincialistes et l'on ne s'inquiète pas de ce que la masse de la nation forme une variété de sans-patrie! Combien y a-t-il de Canadiens qui, au moment de s'expatrier, songent à la perte qu'ils font subir à leurs concitoyens, au devoir qu'ils ont de développer leur pays

d'origine ou d'adoption? Des liens de famille, des souvenirs d'enfance, d'autres raisons d'égoïsme les font parfois hésiter; le patriotisme, jamais.

Voilà qui paraît singulièrement alarmant dans un pays jeune. Notre population n'a pas de doctrine patriotique définie, elle ne s'attache pas au territoire qu'elle habite. Si les vieux habitants du Canada, qui y plongent des racines plus profondes, se déplacent avec la facilité que l'on sait, quelle stabilité auront les nouveaux venus? N'est-il pas temps que nos hommes d'État s'occupent de ce problème? Les Canadiens français, au moins, peuvent comprendre ce devoir de mettre en valeur le domaine qui leur a été confié, de poursuivre les projets de leurs ancêtres. Il faudrait donc leur répéter, dans les villes et les campagnes, que le Canada est aux Canadiens, que les Canadiens sont pour le Canada. C'est le seul pays où nous sommes un peu maîtres de nos destinées. Notre administration civile, notre organisation religieuse, nous assurent des avantages que nous ne trouvons nulle part à l'étranger. Il faudrait inonder le pays de brochures, de cartes géographiques, d'images, de réclames, où les régions de colonisation seraient mises en vive lumière, où les voies de communication, les moyens de transport, les procédés à suivre, les conditions de succès, les renseignements détaillés, seraient intelligibles même pour ceux qui ne savent pas lire. Qu'on utilise le journal, le cinéma, le théâtre, le roman, l'école, les sociétés paroissiales. Qu'on intéresse tout le monde à la colonisation, gens de la ville et de la campagne, grands et petits, cultivateurs et artisans, éducateurs et prêtres de tout ministère. L'expérience a déjà montré la haute valeur éducative des sociétés de colonisation où tous, même les plus humbles, fournissent leur obole pour le bien-être du colon. Mais surtout qu'on ait, au ministère de l'immigration, un agent qui surveille nos intérêts et organise l'action de tous. Qu'il ait à sa

disposition des hommes actifs, des organisateurs de génie, des caricaturistes, des photographes, des missionnaires zélés et convaincants. Qu'on ne recule pas devant la dépense: on va déboursier dix fois, cent fois plus pour faire venir des Européens qui ne resteront pas sur les terres qu'on va leur donner. Notre province paie depuis trente ans pour organiser l'ouest contre nous; il est bien temps qu'elle obtienne quelque chose pour garder son monde chez elle.

La présente publication sur la Gaspésie illustre bien ce qu'on peut et doit faire pour assister les régions nouvelles. Il s'agit là d'une des parties les plus intéressantes de notre pays. La récente érection en diocèse de cette vaste portion de notre province, le choix, pour le nouveau siège épiscopal, d'un homme aussi renseigné, aussi considéré que Mgr Ross, les mesures récemment prises par le gouvernement de Québec pour développer les pêcheries du golfe, tout cela attire sur la Gaspésie l'attention universelle et fait concevoir les plus belles espérances pour l'avenir de cette riche péninsule. Or, les conditions économiques y sont telles actuellement que, non seulement cette région ne se développe pas comme elle le devrait, mais qu'elle ne peut même pas retenir ses habitants. « Les paroisses s'y dépeuplent avec un entrain qui donne le vertige », nous écrivait récemment quelqu'un bien au fait de ce qui s'y passe. Le commerce du poisson n'est pas payant, les scieries et pulperies, qui employaient naguère beaucoup d'ouvriers, sont en grande partie fermées, l'agriculture rapporte peu, faute de moyens de transport. Le bois qu'on y coupe est emporté à l'état brut pour être travaillé au Nouveau-Brunswick. Voilà ce que nous révèlent les articles que nous reproduisons ici et qui furent publiés d'abord dans le Devoir, les 4 et 6 novembre 1922. L'auteur ne fait connaître que ses initiales.

Nos gouvernants voudront bien ne voir aucune intention maligne, ni dans les pages qui précèdent, ni dans celles qui suivent. Ils n'ont pas créé la situation actuelle, ils ont à surmonter des difficultés considérables. La désertion des campagnes n'est pas un problème qui se règle par un arrêté du conseil des ministres. On sait d'ailleurs avec quelle conscience les questions d'agriculture et de colonisation sont traitées à Québec, depuis quelques années. La question des pêcheries du golfe vient de faire un grand pas, l'exportation du bois de la Gaspésie fut l'objet, à la dernière session provinciale, d'un important débat parlementaire. C'est une œuvre de collaboration, non une œuvre de critique, que nous entreprenons. Il y a trop à faire pour gaspiller du temps et des forces à s'entredéchirer. Mais ces graves problèmes d'émigration et de colonisation doivent être portés devant le public. L'attention même qu'il y porte est pour les gouvernants un stimulant nouveau, une force de plus. Malheureusement de vieilles habitudes de polémique ont rendu presque impossible chez nous toute discussion d'idées. Il faut trouver tout bien, ou tout mal, en politique, comme en littérature et dans les moindres manifestations de la vie ordinaire. C'est un excellent moyen d'affoler l'opinion et de se faire mal gouverner. La vérité est plus complexe et plus nuancée. C'est en cherchant à la saisir et à la faire connaître qu'on peut le mieux inspirer aux administrateurs la lumière et aux administrés la confiance, pour résoudre les difficultés qui s'imposent à l'attention de tous.

Adélarde DUGRÉ, S. J.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

LA GASPÉSIE

JE viens de passer deux mois dans le territoire devenu le diocèse de Gaspé. Ce pays était un peu nouveau pour moi, comme il l'est pour la plupart des gens d'*en haut*, — c'est ainsi que l'on désigne par ici les populations des régions de Montréal et de Québec. — J'étais venu ici avec l'idée d'observer, d'interroger et de communiquer mes impressions; mon but est d'apporter mon petit appoint à la colonisation de ce beau pays qu'est le littoral de la baie des Chaleurs et du golfe Saint-Laurent. Il est formé des deux comtés de Bonaventure et de Gaspé. Je ramène les quelques détails, que j'ai à donner, sur le nouveau diocèse à ces quatre chefs: territoire, population, besoins, avenir.

LE TERRITOIRE

Le territoire comprend les comtés de Bonaventure et de Gaspé, moins les paroisses de Matapédia, Saint-Alexis et Saint-André dans le comté de Bonaventure. Il est immense; c'est toute la presqu'île de la Gaspésie. C'est un pays très riche en ressources naturelles: de belles vallées; même les régions de montagnes se prêtent à la culture; les pêcheries du golfe et de la baie des Chaleurs sont abondantes; la morue de la baie en particulier passe pour la meilleure sur le marché d'exportation.

D'aucuns disent qu'en plus, les montagnes de la Gaspésie renferment des richesses minières de grande

valeur. Le fait est qu'à quarante milles de Saint-Alphonse-de-Caplan une mine de zinc est en pleine activité; l'on prétend que les gisements de zinc sont nombreux dans la région.

Un gisement de schiste bitumineux est en exploitation à Port-Daniel et donne les meilleures espérances.

Les cours d'eau sont nombreux: chaque paroisse a le sien; les uns plus considérables, les autres, moins; bon nombre sont très utiles pour le flottage du bois. Au hasard, du côté de la baie des Chaleurs, je mentionne la grande et la petite Cascapédia; la rivière Bonaventure, le Grand Pabos, les rivières Darmouth, York, Saint-Jean sur la baie de Gaspé; sur le versant du comté de Gaspé, qui donne sur le fleuve, la Madeleine et la Sainte-Anne. Un grand nombre de cours d'eau de moindre importance arrosent cette région et alimentent des scieries, voire même des moulins à farine.

Les richesses forestières de cette région, bien qu'exploitées par de grandes compagnies depuis longtemps, sont considérables.

Le pays, c'est incontestable, est d'un pittoresque achevé. Les touristes le savent; comme région de pêche et de villégiature, l'été, comme lieux favoris de chasse, l'hiver, les rives de la baie des Chaleurs sont incomparables. Quand on a vu et revu ce pays, quand on l'a un peu sillonné en tous sens comme j'ai fait depuis deux mois, on se prend à l'aimer, on aime, selon le mot de M. l'abbé Mélançon, curé de Campbellton, comme les populations du littoral, à rêver en regardant la baie. Le nouveau venu comme moi va plus loin. Il se demande: pourquoi un si beau et si riche pays est-il si peu développé, si peu avancé, pourquoi ses habitants y vivent-ils à grand'peine? Pourquoi un grand nombre d'entre eux sont-ils obligés de s'expatrier, d'aller au Nouveau-Brun-

wick ou à la Nouvelle-Écosse pour gagner leur vie, lorsque le Nouveau-Brunswick en particulier est loin d'offrir aux colons les facilités de défrichement du Québec ?

Au point de vue religieux, national et français, dans les provinces maritimes la situation est loin d'être celle que la province de Québec pourrait leur offrir; mais pour les retenir chez nous, il faudrait leur donner les facilités de communication qu'offrent les autres provinces.

Je me suis laissé dire plus, — un auteur protestant Margaret-G. MacWhirter, de New Richmond, l'affirme après bien d'autres. — la baie de Gaspé offrirait un des plus beaux ports de mer du monde. J'ai de fait vu cette baie; j'en ai admiré les falaises escarpées; l'eau resserrée entre deux rives paraît bien profonde; quelques travaux suffiraient, à ce que disent les hydrographes, pour permettre aux plus gros transatlantiques d'aborder n'importe où, dans cette baie de près de vingt-deux milles; le fait d'y établir un port de mer raccourcirait le voyage des transatlantiques de trois cent soixante-quinze milles; une voie ferrée directe entre Gaspé et Amqui, puis entre Amqui et Edmunston par exemple, diminuerait encore de quelques centaines de milles le transport des marchandises. Le tracé du tronçon de Gaspé à Amqui est fait, une compagnie a essayé il y a quelques années d'obtenir une charte du parlement fédéral. Un sénateur, instrument en cela des Provinces Maritimes, paraît-il, a fait échouer le projet. Selon la rumeur, les Provinces Maritimes, ou leurs financiers, auraient intrigué pour faire échouer un navire qui pendant l'hiver essayait d'atteindre Port-Daniel ou Paspébiac; tout cela pour démontrer que la navigation d'hiver est impossible du côté de la baie des Chaleurs. A la Malbaie — sur le golfe, — un quai en eau profonde existe déjà. Ce serait

un beau port d'hiver; faute d'un tronçon de voie ferrée de moins de deux milles il est inutilisé. Pourtant on l'a construit à grand frais.

Comment se fait-il qu'avec de pareilles ressources, de semblables avantages naturels, qu'avec un paysage peut-être unique au monde par le mélange si harmonieux de ses montagnes, de ses vallées, de ses cours d'eau, de ses forêts de pins, le tout venant doucement se plonger d'un côté dans la baie des Chaleurs aux anses si nombreuses et si variées, et de l'autre, dans le golfe Saint-Laurent, ce pays soit si peu avancé? Nous essaierons de le dire au cours de cette étude.

LA POPULATION

La population du diocèse de Gaspé se compose d'éléments assez disparates: l'on peut y distinguer cinq groupes: les Gaspésiens proprement dits, les loyalistes anglais protestants, les Irlandais catholiques, les Canadiens français, les Acadiens. Chacun de ces groupes a conservé le caractère, les qualités et les défauts de sa race d'origine.

Les Gaspésiens proprement dits sont les descendants des pêcheurs venus surtout de Bayonne et des Sables-d'Olonne, quelques-uns de Bretagne. Leurs chefs furent les seigneurs Denis, Hubert et Lefebvre; ils émigrèrent en Gaspésie surtout de 1743 à 1755; ceux qui les précédèrent et ont fait souche, sont l'exception.

Privés de relations après la conquête, avec le groupe du Québec et le groupe acadien, ces gens forment encore un groupe ethnique à part. La partie de cette population qui, depuis 1780, s'est trouvée sous le joug des Robins s'est développée d'une façon caractéristique et tranche encore sur tous les autres groupements. L'influence de

la puissante compagnie n'a pas été à leur avantage. Heureusement que, de plus en plus, grâce au clergé, à la culture intellectuelle mieux suivie, aux relations plus fréquentes avec les autres groupes, la situation s'améliore; le joug tout mercantile des Robin est secoué et le jour n'est pas loin, espérons-le du moins, où ces braves gens auront fait tout le progrès qu'il faut.

Les loyalistes anglais sont des Américains qui, fidèles au drapeau britannique, lors de la déclaration de l'indépendance des États-Unis, préférèrent s'expatrier. L'Angleterre leur fit des concessions de territoires sur la baie des Chaleurs; à grands frais elle leur offrit trois établissements dans le comté de Bonaventure et un dans celui de Gaspé. Ils ont fait souche, mais avec modération; ils forment la partie la plus à l'aise de la population; cela va sans dire, ils furent à l'occasion l'objet des attentions de nos gouvernants fédéraux et de la puissante compagnie des Robin.

L'élément irlandais catholique se compose de familles venues surtout d'Irlande, et quelques-unes des Provinces Maritimes; il est disséminé depuis Matapédia jusqu'à Gaspé. A certains endroits il forme la majorité de la population catholique, comme à Saint-Jules et à Douglstown; dans ces paroisses quelques familles de langue française parlent plutôt l'anglais. Le Barchois et Douglstown sont des paroisses où l'usage de l'anglais est assez exclusif. Autant que j'ai pu juger, ces Irlandais vivent en bons termes avec les Canadiens français et les Acadiens. Que ces derniers où ils sont nombre, fassent respecter leurs droits à l'école comme à l'église, on ne les leur contestera pas; qu'en retour on donne à ces Irlandais catholiques, un traitement équitable, ils s'en montrent reconnaissants; voilà au moins le jugement que les observations faites me permettent de porter.

Ici comme ailleurs, la communauté de langue a produit quelques défections.

Vient ensuite le groupe canadien-français formé de cultivateurs, de pêcheurs et de quelques hommes d'affaires. Ce groupe prend une importance de plus en plus considérable. La majorité de ces gens sont venus ici de paroisses des environs de Québec; ils se sont d'abord adonnés à la pêche. Ceux du bas de la baie des Chaleurs, vers Gaspé surtout, longtemps privés des secours religieux nécessaires, noyés dans l'élément anglais, ont subi quelques pertes au point de vue de la langue comme de la foi. Depuis que les prêtres, plus nombreux, ont établi une meilleure organisation paroissiale, cet acheminement vers l'indifférence religieuse a cessé; on compte même dans ces dernières années parmi ceux-là des retours aux pratiques de la religion. Cet élément, avec les défauts et les qualités de la race, a fait bonne souche. Du côté du golfe surtout on compte de belles paroisses, où l'agriculture est en honneur et où, grâce à la pêche, à la culture et au travail constant, l'on s'est créé une honnête aisance. Les défections au point de vue religieux ont été amplement compensées par des conversions de protestants.

Enfin il y a le groupe le plus nombreux et intéressant, celui d'origine acadienne. Ce groupe est surtout formé des réfugiés échappés des Provinces Maritimes lors des odieuses déportations de 1755. Soustraits comme par miracle à l'ostracisme anglais, ayant longtemps vécu comme des étrangers, que l'on tolère sur le sol de la patrie, longtemps privés de titres légaux aux terres nouvelles qu'ils avaient défrichées, obligés dans les dernières années du dix-huitième siècle de vivre cachés et de demander leur subsistance surtout à la pêche, quelque chose de leur long malheur et de leurs longues souffrances a

déteint sur leur caractère. L'abbé Bourg, un des leurs, leur apôtre, revint le premier les encourager, les fortifier, leur donner confiance, les aider à s'organiser et à faire reconnaître leur existence civile. Le caractère de cette partie des habitants de la Gaspésie est fait de foi simple, naïve, d'un grand respect pour le prêtre, d'une docilité à ses directions, qui se dément rarement. On retrouve mieux conservées chez eux les caractéristiques de la nation française; prononciation, accent, vivacité de l'esprit, courtoisie, délicatesse de cœur. Pour citer de petits traits qui me sont personnels: j'aime beaucoup la pêche; un jour deux bons petits enfants revenant de la pêche disent à leur mère que je suis à pêcher; tout de suite, à ma grande confusion, les plus belles truites sont dégagées de la brochetée. Dans la même paroisse un brave homme apprend mon faible pour la truite; il arrive la veille de mon départ, avec une belle brochetée de truites. Dans une paroisse plutôt pauvre, de bien modestes cultivateurs me font servir les primeurs de leur blé d'Inde; ils ont remarqué qu'en traversant leur jardin j'ai cherché des capucines; dès quelles sont à point, j'en reçois une profusion. Ce sont des détails, si vous le voulez, mais qui montrent leur délicate cordialité.

A côté de ces belles qualités, il y a des points noirs: le tempérament de ces gens manque d'énergie et de ténacité; le *dolce farniente* est chez eux en trop grand honneur; quand il faudrait travailler d'arrache-pied, et entraîner les enfants à défricher pour les établir dans les beaux territoires de colonisation, qui n'attendent que le bras vigoureux du colon pour y ouvrir large leur sein à de riches moissons, on aime mieux une douce flânerie sur les rives azurées de la baie des Chaleurs; les loisirs de la pêche, avec ses heures d'aventures et de dangers, exercent sur les jeunes gens une fascination que l'on ne

s'efforce pas suffisamment de combattre. Il faut le remarquer toutefois: quelques paroisses agricoles du haut de la baie — telles Bonaventure, Maria, Saint-Jean-l'Évangéliste, — à peu près exclusivement acadiennes, sont parmi les mieux organisées de notre province au point de vue économique.

Ne faut-il pas signaler jusqu'à un engouement déraisonnable chez quelques-uns pour la langue anglaise?

L'absence d'énergie se manifeste d'une façon encore plus préjudiciable dans l'éducation des enfants. On les abandonne beaucoup trop à eux-mêmes; on leur laisse, faute de savoir s'imposer, beaucoup trop de liberté.

Voilà à grand traits les groupes tout spéciaux de population qui entrent dans le nouveau diocèse de Gaspé. Ces quelques notes aideront le lecteur à comprendre la nécessité qu'il y avait de créer ici un nouveau diocèse. Ce diocèse compte déjà une population de 49,761 âmes, 43 prêtres séculiers, 9 prêtres réguliers, 10 clercs tonsurés, 7 communautés religieuses: 5, de femmes: les révérendes Sœurs du Saint-Rosaire, du Bon-Pasteur, de la Providence, de la Charité et les Filles de Jésus; 2, d'hommes: les révérends Pères Capucins et les Pères Eudistes; 2 couvents avec pensionnat, un hôpital, 10 écoles dirigées par des religieuses, 253 écoles avec instituteurs ou institutrices laïques et une cinquantaine d'élèves dans les collèges classiques; le tout réparti en 39 paroisses et 12 missions. La population protestante est de 8,075. Gaspé, siège du nouveau diocèse, a une belle église toute prête pour devenir cathédrale; les espérances de développements merveilleux et rapides permettent de croire que le choix en est très judicieux.

LES BESOINS

Voyons maintenant les besoins de la Gaspésie.

Comme je l'ai déjà dit, l'impression qui écrase partout ici c'est la suivante: comment se fait-il qu'un pays si riche en ressources naturelles soit si peu développé? Comment se fait-il en particulier qu'une portion considérable de sa population, surtout jeunes gens et jeunes filles, soit comme forcée de délaisser le toit paternel et les charmes de cette petite patrie dans la grande pour aller, aux États-Unis ou dans nos grands centres canadiens, même de l'Ontario, grossir parfois le nombre des déclassés et des indifférents au point de vue religieux?

Tout le monde sait, à Montréal et surtout à Québec, que les familles en quête de servantes surveillent l'arrivée des bateaux ou des convois qui font le service de la Gaspésie, pour prendre à gages les jeunes Gaspésiennes, parfois forcées de venir chercher dans les grands centres la subsistance que le sol gaspésien leur refuse.

Voici des détails que je tiens d'un enfant d'une des paroisses les plus aisées de la côte: la famille, Dieu merci, fut nombreuse: 18 enfants; mais de ces enfants, il y en a de disséminés aux quatre coins de l'Amérique du Nord. Les uns sont en Californie, les autres, du côté de Duluth; d'autres dans le New-Hampshire, d'autres dans le Maine. Est-ce assez lamentable de voir une si belle famille ainsi déchiquetée et jetée aux quatre coins du ciel? Un jour, une pauvre mère de famille me demandait les larmes aux yeux de prier pour elle; elle faisait revenir à prix d'or, — et elle n'en avait pas des monceaux à sa disposition, — des provinces de l'Ouest une de ses grandes filles, qui était partie avec l'intention de s'y établir et s'ennuyait à mourir. A cette occasion elle me difait: « la maison est remplie de grands garçons; notre bien,

— terre défrichée, — est bien petit; nous y vivons à peine; nos garçons devront s'éloigner les uns après les autres; cette pensée me fend le cœur ». Et pourtant tous sont unanimes à dire qu'ici, avec des voies de communication, des débouchés faciles pour les produits, de l'aide de nos gouvernants pour les industries locales, il y aurait place pour un grand nombre de paroisses agricoles et de centres d'industrie. Les familles nombreuses n'auraient que l'embarras du choix pour établir leurs enfants. Au lieu de cela, à peu près toutes les familles voient plusieurs, parfois la majorité de leurs enfants, désertier le foyer, parfois la patrie; dans tous ces cas avec grand détriment au point de vue religieux et national. Aux États-Unis et dans les Provinces Maritimes, quand ces gens fondent un foyer, ils sont en face de l'école publique pour les enfants; s'ils veulent l'école séparée, force leur est de payer double taxe. L'on sait que malgré cela, une odieuse persécution contre l'école séparée vient d'être déclenchée aux États-Unis. De plus, les milieux des Provinces Maritimes, comme ceux des États-Unis, ne sont pas sans danger pour la foi et pour la langue de nos gens.

LES BOIS DE LA GASPÉSIE

Comment se fait-il encore que même le commerce de bois de la Gaspésie passe en grande partie au Nouveau-Brunswick? Comment se fait-il que nos gouvernants de la province de Québec ne puissent pas trouver moyen d'empêcher ce drainage d'une des principales industries de la Gaspésie dans notre province-sœur?

Comme je le disais au début de cette étude, les causes de ces anomalies sont multiples. L'une des principales date de bien loin et tend à diminuer. La puissante compagnie des Robin et une autre de moindre importance

furent longtemps sur la côte la pluie et le beau temps et tinrent les pauvres pêcheurs dans une espèce de servitude. Dieu soit loué! depuis vingt-cinq ans, sur ce point, un grand progrès s'est fait, et dans le bon sens. Des nôtres ont pris leur part du commerce, ont aidé nos gens à secouer le joug. Néanmoins dans certains quartiers l'emprise de la première compagnie, à mentalité huguenote étroite, pourrait encore diminuer sans que cela nuise à la Gaspésie. — au contraire. Ce qui a puissamment aidé ces maisons à exercer une influence arbitraire et prépondérante sur le commerce de la région au détriment de ses habitants, de leur prospérité et de leur développement normal, c'est l'absence de voies de communication convenables. Des compagnies de bateaux se sont succédées faisant un service hebdomadaire entre Montréal et la baie; ce service a toujours été assez irrégulier. Toute la Gaspésie n'a pratiquement à l'année que la voie ferrée du littoral de la baie des Chaleurs pour la desservir: *Quebec Oriental Co. and Atlantic Quebec and Western Ry. Co.* Cette voie est insuffisante. D'abord, elle ne dessert que le littoral de la baie; de plus, elle doit contourner toutes les anses depuis Saint-Omer jusqu'à Gaspé. Une voie ferrée qui passerait au centre de la Gaspésie, dans une vallée fertile et faite tout exprès, couperait juste en deux la longueur du parcours, et au moins en quatre, les douze longues heures qu'il faut actuellement pour aller de Matapédia à Gaspé; elle diminuerait d'au moins les trois quarts les taux exorbitants qu'il faut payer actuellement pour le transport et ouvrirait à la colonisation et à l'industrie l'immense territoire du centre de la Gaspésie, enrayant par le fait même, l'incontrôlable, pour le moment, fléau de l'émigration des habitants de la Gaspésie.

Comme je l'ai déjà dit, ce projet déjà soumis à notre législature fédérale y fut bloqué; la compagnie qui demandait ces franchises, aurait promis, avec l'aide du gouvernement provincial, de construire quand même la voie ferrée, mais elle ne l'a pas encore fait. Notre gouvernement provincial commence cette année une route de colonisation. Pourquoi pas une voie ferrée? Une compagnie privée ne peut le faire; l'exploitation donnerait des déficits pendant quelques années; pourquoi notre gouvernement provincial ne ferait-il pas l'entreprise? Il n'a pas, que je sache, de voie ferrée; n'a-t-il pas les ressources voulues pour favoriser une exploitation de ce genre? Sa première raison d'être est bien d'aider nos bonnes populations à ne pas se laisser couper l'herbe sous le pied par les autres provinces et à vivre sur un territoire capable de les faire vivre et, avec le temps, de les enrichir.

Savez-vous ce qu'ont répondu les compagnies qui font le commerce du bois sur le littoral de la Gaspésie? On leur reprochait, surtout les paroisses de Bonaventure, Saint-Omer, Saint-Jean-l'Évangéliste, les Saints-Anges de New-Richmond et Maria, d'avoir fermé leurs scieries et de transporter le bois de la Gaspésie au Nouveau-Brunswick pour y être scié et expédié. « Que voulez-vous, répondirent-elles, que nous fassions? La voie ferrée de la Gaspésie ne peut pas transporter notre bois. » Nos gouvernants à leur tour répondaient à nos pauvres gens en détresse: « Nous ne pouvons pas forcer les compagnies à préparer leur bois en Gaspésie plutôt qu'au Nouveau-Brunswick. » Oui mais si, à ces compagnies, ils fournissaient un service de voie ferrée convenable, nous garderions chez nous nos richesses forestières et surtout nos gens. Si le rôle d'un gouvernement n'est pas, comme le dit Léon XIII, dans l'encyclique *Rerum novarum*,

« d'aider, de protéger les classes les plus dénuées de ressources dans la société », quel est-il donc ? et quel est le but du rouage gouvernemental ?

L'on trouvera peut-être que la suggestion d'une voie ferrée exploitée par notre gouvernement provincial n'est qu'une utopie de rêveur. Mais en quoi, je vous le demande ? N'avons-nous pas l'exemple du gouvernement provincial de l'Ontario qui, pour favoriser la colonisation, a construit et exploité des tronçons de voies ferrées ? Pourquoi ce qui est louable là-bas, serait-il ici rêve fou, quand la nécessité est beaucoup plus impérieuse ?

Ce n'est pas la seule chose que notre gouvernement pourrait et devrait faire pour la Gaspésie. Il devrait faire pour les pêcheries de la Gaspésie, ce qu'il fait pour l'agriculture : former les pêcheurs en association ; protéger leurs intérêts ; les instruire des méthodes les plus pratiques pour la pêche, la préparation du poisson, les aider à se créer des marchés à l'étranger, les arracher au besoin à l'étreinte des exploiters, qui prennent l'huître pour eux et laissent l'écaille à l'homme de peine qu'est le pêcheur ; voir si les permis de pêche vendus aux Américains ou aux *sportsmen* canadiens ne le sont pas parfois au détriment des pauvres familles de la Gaspésie, auxquelles on arrache le pain de la bouche pour le plaisir des *snobs*. On dit que notre gouvernement va enfin agir. Ce ne sera pas trop tôt.¹

Les déchets, les bancs de harengs que jette parfois la baie des Chaleurs sur ses rives, et qui infectent l'at-

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, toute une législation fut adoptée à la dernière session provinciale en vue d'établir un nouveau service des pêcheries. On veut protéger les pêcheurs contre l'exploitation de quelques grosses compagnies, leur assurer un marché, leur procurer des moyens plus efficaces de capturer, de préparer et de conserver le poisson. M. Perreault, ministre de la Colonisation et des Pêcheries, se propose de nommer un surintendant et d'organiser la surveillance de cette industrie dont l'importance croît d'année en année. — É. S. P.

mosphère pendant des semaines, pourraient avec l'aide du gouvernement être utilisés, avec profit pour les pauvres gens d'ici, comme engrais naturel. Pourquoi après au delà de cent ans, rien de cela n'a-t-il été fait pour la Gaspésie? Pourquoi l'action de notre gouvernement pour les pêcheries s'est-elle à peu près bornée jusqu'ici à un substantiel discours du député actuel de Gaspé au provincial? ¹ Autant de questions opportunes, à l'occasion de l'établissement du diocèse de Gaspé. « Vaut mieux tard que jamais. » La circonstance est favorable pour les âmes de bonne volonté qui voudraient enfin *découvrir* la Gaspésie pour de bon.

L'AVENIR

J'ai mis au programme de ces articles un dernier mot. Quel est l'avenir de ce pays? Après les détails qui précèdent, donnés au fil de la plume, la réponse se présentera facilement à tout esprit droit et non préjugé. L'avenir de la Gaspésie est brillant. Les Anglais l'avaient compris et ils ont voulu s'en emparer; à côté des pêcheurs gaspésiens et des Acadiens réfugiés, ils ont placé les loyalistes américains. Plus tard une compagnie anglaise a construit la première voie ferrée du haut de la Gaspésie. Les deux compagnies actuelles sont anglaises et favorisent l'industrie et le commerce anglais. Notre vigoureuse organisation religieuse, nos familles nombreuses ont su déjouer ces calculs; le beau coin de terre de notre pro-

1. L'auteur fait allusion au discours prononcé à la Législature de Québec le 7 février 1922, par M. Bugeaud, député de Bonaventure. Ce discours a été publié dans la série des brochures de l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, No 101, sous ce titre: *Nos Pêcheries*, par Fabien Bugeaud. L'effet de cette allocution très opportune et très documentée fut de nous procurer la législation dont nous parlons dans la note précédente. C'est encore M. Bugeaud qui, à la dernière session, souleva un intéressant débat sur l'exportation du bois de la Gaspésie. — É. S. P.

vince qu'est la Gaspésie est resté surtout français et catholique. La création du diocèse n'est pas faite pour ralentir ce mouvement.

Espérons que mes humbles suggestions, après bien d'autres, seront bienvenues de nos gouvernants et que, grâce au concours d'entente harmonieuse entre l'Église et l'État, la Gaspésie a vu ses plus mauvais jours, qu'elle va prendre la place et le rôle qui lui reviennent dans notre province catholique et française. Les générations actuelles recueilleront dans la joie et la prospérité la moisson si péniblement jetée en terre par leurs devanciers; de plus la Gaspésie sera le poste avancé qui, à une heure qui ne saurait tarder, aidera nos frères catholiques du Nouveau-Brunswick à reconquérir une situation scolaire qu'une loi arbitraire et inique leur ravissait en 1871.¹

A Sa Grandeur Mgr Joseph-Romuald Léonard, évêque de Rimouski et administrateur du diocèse de Gaspé, à son futur évêque, à ses prêtres et à leurs ouailles, que j'ai appris à aimer pendant deux mois de mission en Gaspésie, je dédie ce modeste travail.

J. W.

— 1er septembre 1922.

1. Voir *l'Action française*, novembre 1921, page 573.

CONCLUSION

Comme conclusion à l'étude qui précède, nous nous permettons de citer les lignes suivantes d'un personnage de grande autorité dans la Gaspésie. Elles indiquent ce que l'on peut faire pour le peuplement de la péninsule. « Les endroits favorables à la colonisation sont nombreux, mais il est bien difficile de vouloir y établir actuellement un courant quelque part, vu le peu d'aptitudes des gens de la région pour le défrichement et aussi le peu de facilité de communication pour les gens du dehors. Les pêcheurs s'éloignent difficilement de leur baie, sont peu enthousiastes du défrichement et connaissent peu la culture payante. Ce qu'il faut là, c'est un apport de colons des régions d'en haut, « des paroisses », comme disent les gens de là-bas. Mais pour amener des colons, il faudra de l'organisation, des routes et un service de chemin de fer plus... humain. De vrais colons établis là, donneraient l'exemple aux autres et pourront déterminer un mouvement local. Ce sera la tâche, la lourde tâche du futur évêque de Gaspé d'être un centre de ralliement pour obtenir l'organisation après laquelle tout le monde soupire. »

Avec Mgr Ross pour évêque, avec une organisation nouvelle des pêcheries, avec les bonnes dispositions que les gouvernants ont manifestées, ne désespérons pas de voir la Gaspésie devenir, en quelques années, l'une des parties les plus prospères de notre province. Cependant, c'est moins sur les pêcheurs, nous dit-on, que sur des colons sérieux et progressifs qu'il faut compter pour assurer l'avenir de cette belle péninsule. Il y a donc une œuvre considérable à accomplir pour ouvrir la route aux agriculteurs et faciliter le succès de leur établissement dans la Gaspésie.

É. S. P.

FAITS SOCIAUX

Les pêcheries de la Gaspésie

Nous extrayons d'un article de M. Émile Benoît, publié dans le Devoir, les renseignements suivants qui complètent ceux des pages précédentes.

Les pêcheries de la Colombie britannique, réputées pour leur saumon, sont en train de s'épuiser tout à fait. D'année en année, ou plutôt de quatre ans en quatre ans — on sait que la pêche au saumon ne se pratique avec succès qu'une année sur quatre — on constate une diminution considérable dans la prise. Une dépêche de Victoria annonce la publication du rapport annuel de M. William Sloan, commissaire des pêcheries colombiennes. C'est une preuve de plus que les pêcheries canadiennes du Pacifique s'appauvrissent de façon alarmante, quoique la Colombie britannique reste encore la province du Dominion dont la production de saumon soit la plus abondante, 39 pour cent de la production totale du pays. D'après les chiffres du rapport officiel, la production du saumon en Colombie, en 1921, n'a été que de 50 pour cent de la moyenne des dix dernières années. Et pourtant 1921, selon l'ordre périodique, devait être une année d'abondance. On attribue cette diminution de la production à l'épuisement à peu près complet de la rivière Fraser qui devait sa réputation universelle au fameux *sockeye*. La mise en conserve du *sockeye*, l'an dernier, dans la région de la rivière Fraser, y compris une partie de l'État de Washington, s'est totalisée à 142,598 caisses, comparativement à 559,702 caisses, quatre ans auparavant, et à 2,385,524 caisses, huit ans auparavant. Le rapport de M. Sloan constate aussi une forte diminution dans la prise de toutes les espèces de

saumon, dans la rivière Skeena, dans la baie Rivers et dans les Naas. Si des mesures rigoureuses ne sont pas prises pour la protection du saumon dans les rivières du nord, on prévoit l'épuisement prochain de celles-ci. La pêche au saumon rend si peu là-bas que beaucoup de pêcheurs abandonnent leur industrie pour chercher un autre gagne-pain. Les barques de pêcheurs japonais, dont la présence a toujours été redoutée par les pêcheurs blancs, restent maîtresses de la place et semblent bien décidées à faire disparaître ce qui reste de saumon. C'est à tel point que les autorités provinciales colombiennes songent à réduire considérablement le nombre de permis de pêche accordés à des barques du Japon. Ce serait une première mesure pour assurer le repeuplement des rivières à saumon. La question relève du gouvernement de Victoria et c'est à lui de se tirer d'affaire.

Ce qui est susceptible de nous intéresser davantage dans tout cela, c'est l'occasion qui se présente pour le Québec de développer, dans des conditions exceptionnellement favorables, ses propres pêcheries de saumon. On entend répéter depuis toujours que les rivières gaspésiennes, la Matapédia, la Bonaventure et d'autres encore sont parmi les plus riches en saumon; que le saumon gaspésien est de qualité bien supérieure à toutes les autres espèces. Nous voulons bien le croire et le répéter partout, mais il n'en est pas moins vrai que le saumon de Gaspé reste ignoré même dans la province de Québec. La pêche dans ces fameuses rivières a été strictement réservée jusqu'ici aux membres des clubs dont les chalets sont érigés un peu partout sur la côte. Les pêcheurs gaspésiens n'ont qu'à attendre patiemment que le gouvernement daigne mettre fin aux baux qu'il a consentis aux sportsmen.

Il est temps plus que jamais de songer au développement normal de ces pêcheries qui deviendraient l'une

des principales ressources de la péninsule. La population gaspésienne n'a cessé de diminuer depuis de longues années; les fils de pêcheurs quittent les rives natales parce qu'ils n'y trouvent pas à gagner leur vie. La pêche à la morue, la principale industrie là-bas, est restée au même point qu'il y a un ou deux siècles. Ceux qui s'y livrent gagnent tout juste ce qu'il faut pour ne pas mourir. Est-il surprenant que l'exode des Gaspésiens vers les villes aille s'accroître ?

La colonisation

D'après les derniers rapports officiels, on a dépensé, durant l'exercice 1921-22, la somme de \$2,132,000 pour promouvoir la colonisation dans la province de Québec. C'est à ouvrir des voies de communication que la plus grande partie de cette somme fut consacrée. On a fait 552 milles chemins d'hiver et 712 milles de chemins carrossables. Des réparations ont été effectuées sur 597 milles de chemins anciens et 57 ponts ont été bâtis. En outre, le ministère de la colonisation a fait construire 20 écoles dans des paroisses nouvelles.

Dans une période de 15 mois, le ministère a cédé aux colons 220,000 acres de terre. Cependant, fait-on remarquer dans le rapport, il est encore plus important de surveiller l'exploitation des lots que de les céder aux colons. C'est pourquoi l'on a institué un service de soixante inspecteurs résidents, chargés de visiter les colons, de les conseiller, de les encourager. Deux fois par année ces inspecteurs doivent faire leur rapport au gouvernement. On constate déjà que leur action produira d'heureux résultats.

Le rapatriement des nôtres

On a toujours beaucoup parlé du rapatriement des Canadiens français émigrés aux États-Unis. Sans rêver

d'un retour en masse des Franco-Américains au Canada, on cherche actuellement à faciliter l'établissement de ceux qui préfèrent revenir dans leur pays d'origine que demeurer dans les villes américaines. Cette entreprise n'est pas nouvelle. Depuis assez longtemps déjà, chaque année, quelques centaines de familles reviennent au Canada, pour s'établir sur des terres ou dans nos villes industrielles. L'ouest canadien a ainsi bénéficié d'un bon nombre de colons tout préparés à faire d'excellents citoyens de notre pays.

Ce mouvement de rapatriement semble devoir se régulariser et s'accentuer. La nomination récente de M. Arthur Lemont au bureau d'immigration d'Ottawa et l'annonce, par le gouvernement fédéral, d'un programme d'action pour le rapatriement et l'établissement de nos compatriotes des États-Unis, ont été accueillis avec la plus vive satisfaction

Nous ne nous faisons pas illusion sur l'importance que prendra ce mouvement. Les villes de la Nouvelle-Angleterre n'en seront pas dépeuplées, les paroisses franco-américaines, nous l'espérons bien, n'auront pas à en souffrir. Mais ne réussit-on à ramener ici que cent mille Canadiens sur les deux millions qui sont au-delà de la frontière, que notre gouvernement serait abondamment payé de ses peines. En outre, ce mouvement de retour aura un effet considérable sur ceux des nôtres qui sont tentés de s'expatrier. Si l'on pouvait renverser le courant et l'établir vers le nord plutôt que vers le sud, le profit serait plus que doublé.

Les résultats obtenus l'année dernière sont pour nous encourager. Dans le temps où nos Canadiens croyaient bien faire de s'en aller dans les villes américaines, des Franco-Américains trouvaient préférable de venir s'établir sur des terres canadiennes. Dans la seule province de Québec, durant l'année dernière, 626 familles,

comprenant 2,471 individus, sont venues prendre place dans nos régions de colonisation.

Au lac St-Jean

Dans les comtés de Chicoutimi et du lac Saint-Jean, il est arrivé, au cours de la dernière année, 263 familles qui se sont établies sur des terres, et 124 familles qui se sont établies dans les villages.

Nous extrayons du très intéressant rapport annuel de M. l'abbé J. Bergeron, missionnaire-colonisateur, les renseignements suivants:

« Si je passe en revue le travail de colonisation fait dans le cours de l'année 1921-1922, et si je le compare à celui de l'année dernière, je constate qu'il y a eu progrès sur l'an dernier, et je suis très content du résultat.

« Je suis d'autant plus à l'aise pour en parler, que le missionnaire-colonisateur ne partage que pour un quart dans le mérite de ce résultat.

« Les quatre facteurs qui concourent à l'avancement de la colonisation sont les chemins, les écoles, le marasme dans l'industrie et le travail des missionnaires.

« Les plus beaux discours, les tableaux les plus flattés de la vie champêtre, ne décideraient personne à s'enfoncer dans la forêt s'il n'y avait pas de chemin et si au bout de ce chemin il n'y avait pas une école où les enfants apprennent à lire et où les colons puissent entendre la messe de temps en temps.

« Le marasme dans l'industrie, l'état précaire des ouvriers des villes, le désenchantement d'un grand nombre de cultivateurs qui avaient déserté la campagne pour aller chercher le bonheur dans les villages ont aussi poussé nombre de gens vers les terres neuves.

« Enfin, le travail des missionnaires-colonisateurs, tant dans la chaire que dans la mêlée, en a réveillé quelques-uns et encouragé d'autres en les aidant à obtenir des

chemins, des écoles, du travail, des semences et même un logis à leur arrivée.

« Le nombre de familles placées et établies à demeure sur des terres neuves depuis la fin d'octobre 1921, se chiffre à 263. Je pourrais y ajouter un bon nombre de célibataires résidents et qui s'appelleront familles dans un avenir prochain. On se marie jeune ici.

« La plupart de ces familles viennent des villages ouvriers de la région, quelques-unes des divers comtés de la province, surtout de Charlevoix. On compte aussi quelques essais de familles de cultivateurs.

« A part ces familles résidentes et établies à demeure, un bon nombre d'autres défrichent leurs terres, les bâtissent et se préparent à s'y aller installer. Je puis dire qu'il se fait ici de la vraie colonisation...

« Le surplus des naissances sur les décès dans les deux comtés est 2778, soit 3.8 p.c. de la population de l'an dernier. C'est donc deux moyennes paroisses par année et ce surplus reste dans la région puisque l'augmentation totale de la population dans Chicoutimi et lac-Saint-Jean est de 3,008, d'après le recensement des curés, que j'ai complété avec soin. Ces chiffres ne comprennent pas le surplus des naissances chez les protestants. La population protestante est de 330 âmes à peu près. Il est donc entré quelques familles de plus qu'il n'en est sorti. Les familles qui ont quitté la région sont allées dans d'autres parties de la province. D'après les rapports des curés, pas une seule famille n'est partie pour les États-Unis. Et ce fait, quasi unique dans la province, est dû à ce que nos gens trouvent ce qu'il leur faut ici, dans l'agriculture, dans la colonisation, dans l'industrie et dans le travail que donne le gouvernement, voirie et chemin de colonisation.